

GUIDE DE RÉFÉRENCE SUR LES COMPÉTENCES À DÉVELOPPER À LA MAÎTRISE ET AU DOCTORAT*

Préambule

Ce Guide de référence complète la description des objectifs généraux présentés dans le *Règlement des études* de l'Université Laval.

- Le terme « compétence » désigne un savoir-agir complexe.
- La « compétence », pour être maîtrisée, doit se manifester dans différentes situations qui font appel à la mobilisation d'un ensemble de connaissances, de savoir-faire et de savoir-être.
- Dans ce guide, chaque « compétence » est donc décrite par un « ensemble de manifestations » qui forment un tout cohérent.
- Les « compétences du programme de formation » sont celles qui sont visées par les objectifs du programme et sont sanctionnées par le diplôme. Elles réfèrent à l'expertise professionnelle et aux connaissances disciplinaires spécialisées.
- Les « compétences complémentaires » sont développées pendant la formation mais ne sont pas sanctionnées par le diplôme. Elles sont nécessaires à la réussite professionnelle de l'étudiant et sont développées par l'intermédiaire de services et d'activités connexes au programme de formation (services de Bibliothèque, de Placement et autres ; activités conférences midis, colloques et autres). Elles sont sous la responsabilité de l'étudiant mais l'université a aussi la responsabilité de l'appuyer.
- Le développement des compétences nécessite que l'étudiant présente certaines « dispositions », naturelles ou acquises, entendues comme étant une attitude favorable face à un comportement ou une tendance à agir d'une certaine manière. Ces « dispositions » de l'étudiant doivent être mobilisées dans différents contextes et avec régularité pour favoriser sa réussite.

Les programmes concernés ici sont, dans la terminologie actuelle du Règlement des études (art. 112, 113 et 91 a) : la maîtrise avec mémoire, la maîtrise sans mémoire et le doctorat conduisant au grade de *Philosophiae Doctor* (Ph. D.). Mentionnons que la formation à la recherche inclut la recherche-crédation. Enfin, les compétences développées à la maîtrise qui sont considérées comme acquises au doctorat ne sont pas énoncées de nouveau au 3^e cycle.

* Extrait du *Rapport et recommandations du conseil de la faculté des études supérieures et postdoctorales*, adopté par le Conseil le 14 mai et révisé à la Commission des études les 21 mai et 4 juin 2015.

Objectif de la maîtrise professionnelle :

Mener sous supervision avec rigueur les étapes d'une analyse ou d'une intervention afin de proposer une solution à un problème d'étude ou d'interroger les conditions d'exercice de sa profession

Mode de formation privilégié :

Atteinte de l'objectif par des cours et une activité d'intégration supervisée

A. Expertise professionnelle et connaissances spécialisées sanctionnées par le diplôme

Énoncé de compétence	Manifestations de la compétence (enseignée, évaluée et maîtrisée)
1. Énoncer un problème d'étude et le documenter en s'appuyant sur la littérature pertinente	<ul style="list-style-type: none"> . utiliser des systèmes d'acquisition et de collecte d'informations à l'aide des technologies de l'information pour réaliser une recherche documentaire . identifier, accéder et utiliser des ressources bibliographiques pertinentes à une analyse ou à un projet en lien avec son milieu . reconnaître la qualité, la fiabilité, l'originalité et l'intégrité des informations . rédiger une revue de littérature sur la question à analyser ou à résoudre
2. S'approprier des connaissances avancées afin d'intervenir efficacement dans son milieu	<ul style="list-style-type: none"> . identifier les connaissances, les concepts clés, les théories ainsi que les enjeux de base de son domaine ou de son milieu . maîtriser et utiliser judicieusement le langage associé à son domaine, y compris le vocabulaire technique ou conceptuel . connaître les progrès récents dans son domaine ou sa discipline . connaître le rôle de la publication dans son champ de pratique
3. Maîtriser et justifier la méthode d'analyse ou d'intervention utilisée	<ul style="list-style-type: none"> . utiliser à bon escient des méthodes et techniques rigoureuses pour analyser, évaluer ou concevoir des hypothèses . justifier la mise en œuvre d'une méthode d'analyse ou d'intervention qui peut recourir à des méthodes de recherche
4. Établir un échéancier réaliste et mener son projet de façon à le respecter	<ul style="list-style-type: none"> . établir un plan d'études avec son directeur d'essai ou son conseiller afin de contribuer activement à la gestion de son projet (identifier les étapes, les échéances et les productions attendues) . planifier stratégiquement les activités à réaliser . mobiliser ses ressources pour mener à terme son projet . gérer son temps efficacement pour compléter son projet . déposer les productions attendues dans les délais prévus
5. Respecter les normes, les règles d'éthique et d'intégrité ainsi que les pratiques reconnues dans son domaine ou son milieu	<ul style="list-style-type: none"> . agir dans le respect du concept de responsabilité sociale des entreprises et des organisations . situer l'impact de sa pratique sur la société et sur l'environnement, et appliquer les principes du développement durable . démontrer des pratiques de travail préservant la santé et la sécurité . appliquer les codes de conduite et directives sur les conflits d'intérêts . agir de façon responsable et intègre en appliquant les normes et les règles éthiques, déontologiques et juridiques . respecter les règles de probité, de confidentialité, d'anonymat et de propriété intellectuelle, dont le droit d'auteur et les brevets
6. Analyser ses résultats et les discuter au regard de la littérature	<ul style="list-style-type: none"> . utiliser des outils et un cadre scientifiques afin de proposer une solution appropriée à un problème . faire la synthèse ou l'intégration de ses apprentissages . analyser et porter un jugement éclairé sur l'activité scientifique et les connaissances produites pour élaborer son propre point de vue et justifier ses choix . analyser de façon critique ses résultats et ceux des autres . justifier les conclusions de ses travaux ou de sa démarche d'intégration
7. Transmettre ses connaissances	<ul style="list-style-type: none"> . présenter un travail de rédaction témoignant d'une démarche systématique ou réflexive dans l'examen d'un problème d'une complexité appropriée à la maîtrise professionnelle . construire une argumentation cohérente en énonçant ses idées avec rigueur et en structurant ses arguments de façon claire et concise . appliquer les standards de communication en contexte universitaire et professionnel . mettre à contribution ses compétences dans l'exercice de son rôle de professionnel et d'agent de changement et d'amélioration de son milieu

Dispositions, capacités ou aptitudes à mobiliser en contexte universitaire et professionnel

- . volonté d'aller au-delà des connaissances et des pratiques actuelles
- . ouverture à la critique pour en tirer profit
- . autodiscipline, motivation et rigueur
- . autonomie en faisant des choix et en justifiant ses décisions relativement à son projet
- . gestion du stress associé aux échéances, aux résultats ainsi qu'aux relations interpersonnelles
- . reconnaissance de la valeur des idées nouvelles et de l'impact de la recherche pour le développement de la société
- . formulation de commentaires et de critiques avec considération et rigueur dans la limite de ses connaissances
- . adaptation de son discours à des auditoires diversifiés
- . utilisation de différents moyens de communication qui font appel à une diversité d'outils
- . utilisation pertinente d'outils numériques pour appuyer le développement de ses compétences professionnelles et complémentaires

B. Compétences complémentaires à développer pendant sa formation selon ses objectifs d'insertion professionnelle

Énoncé de compétence	Manifestations de la compétence
1. Reconnaître la valeur et les limites de ses compétences et de ses expériences	<ul style="list-style-type: none"> . solliciter l'avis de personnes compétentes dans son champ de pratique afin de disposer d'autres points de vue . tirer parti des avis de ses pairs, d'un superviseur, ou d'un professionnel plus expérimenté . examiner ses performances et son expérience d'apprentissage afin d'identifier ce qu'il faudrait améliorer
2. S'engager dans une démarche d'apprentissage et d'amélioration continue afin de développer son expertise et de maintenir son employabilité	<ul style="list-style-type: none"> . reconnaître les éléments transférables de sa formation, de ses compétences et de son expérience afin de les valoriser auprès des employeurs potentiels ou de ses supérieurs . se fixer des objectifs de carrière, identifier ses besoins de formation et prendre les moyens pour tenir à jour ses connaissances ou améliorer ses compétences . développer et maintenir le relevé de ses réalisations et de ses diverses expériences
3. Développer son réseau professionnel	<ul style="list-style-type: none"> . saisir la dynamique des rapports entre les personnes en milieu de travail . tirer profit d'une situation de supervision . contribuer à la synergie et à l'efficacité d'un réseau professionnel . maintenir des relations professionnelles productives avec son superviseur, ses collègues et ses pairs . utiliser des réseaux personnels et les réseaux sociaux pour des échanges relatifs à ses activités professionnelles . évoluer au sein d'une communauté de pratique en faisant preuve de respect envers ses collègues . contribuer à la réussite des travaux d'équipes . engager le dialogue avec les pairs de sa communauté de pratique et les utilisateurs des résultats de recherche . favoriser l'interdisciplinarité et l'interprofessionalisme . s'ouvrir à l'international et en saisir les opportunités de collaboration lorsqu'elles se présentent
4. Exercer son rôle d'agent de changement et d'amélioration dans son milieu	<ul style="list-style-type: none"> . développer sa compréhension des enjeux sociaux, politiques, économiques et culturels en lien avec son champ de pratique . apporter une contribution au regard de sujets liés à sa pratique professionnelle et vouloir y exercer un certain leadership . présenter certains aspects de sa pratique professionnelle lors d'événements publics . intervenir dans une diversité de milieux . valoriser de façon stratégique ou commerciale des données ou des résultats applicables dans son champ de pratique . mettre sa formation et son expertise au service de la collectivité en vue de répondre à certains de ses besoins

Objectif de la maîtrise recherche :

Mener avec rigueur les étapes d'une recherche sous la supervision d'experts et participer au développement des connaissances scientifiques, technologiques ou artistiques

Mode de formation privilégié :

Atteinte de l'objectif par quelques cours et par la réalisation d'un projet de recherche bien circonscrit dans son envergure et dans le temps sous la supervision d'un expert du domaine

A. Expertise professionnelle et connaissances spécialisées sanctionnées par le diplôme

Énoncé de compétence	Manifestations de la compétence (enseignée, évaluée et maîtrisée)
1. Repérer, gérer et analyser l'information et les ressources documentaires pertinentes à son projet de recherche	<ul style="list-style-type: none"> . utiliser des systèmes d'acquisition et de collecte d'informations à l'aide des technologies de l'information pour réaliser une recherche documentaire . identifier, accéder et utiliser des ressources bibliographiques adéquates . reconnaître la fiabilité et la pertinence d'autres sources d'information . collecter et archiver efficacement l'information (sources premières et secondaires) . rédiger une revue de littérature ou dresser l'état des connaissances actuelles sur la question
2. Exposer et s'approprier une problématique et formuler ses objectifs de recherche	<ul style="list-style-type: none"> . disposer des connaissances nécessaires à la compréhension des concepts clés, des théories et des enjeux principaux de son champ de recherche . maîtriser et utiliser judicieusement le langage associé à son champ de recherche et aux méthodes pertinentes, y compris le vocabulaire technique ou conceptuel . connaître les progrès récents liés à son sujet de recherche et en tenir compte dans l'élaboration de son projet . connaître le cycle de production et de diffusion des nouvelles connaissances . formuler sa problématique et son hypothèse en considérant les différents courants et savoirs théoriques propres à son sujet
3. Maîtriser et justifier la méthode de recherche utilisée	<ul style="list-style-type: none"> . justifier le choix de la méthode de recherche retenue . approfondir sa connaissance de la méthode ou le cadre théorique en appliquant les principes et les techniques de recherche au problème formulé dans son projet . démontrer comment la méthode permet de proposer une solution appropriée à un problème ou, dans le cas contraire, exposer pourquoi elle n'y parvient pas
4. Établir un échéancier réaliste et mener son projet de façon à le respecter	<ul style="list-style-type: none"> . établir un plan de collaboration avec son directeur de recherche afin de contribuer activement à la gestion de son projet de recherche (identifier les étapes, les échéances et les productions attendues) . planifier stratégiquement les activités à réaliser . mobiliser ses ressources pour mener à terme son projet de recherche . gérer son temps efficacement pour compléter son projet de recherche . déposer les productions attendues dans les délais prévus
5. Respecter les normes, les règles d'éthique et d'intégrité en recherche et de diffusion des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> . agir dans le respect du concept de responsabilité sociale des entreprises et des organisations . situer l'impact de son travail de recherche sur la société et sur l'environnement, et appliquer les principes du développement durable . démontrer des pratiques de travail préservant la santé et la sécurité . appliquer les codes de conduite et directives sur les conflits d'intérêts . agir de façon responsable et intègre en appliquant les normes et les règles éthiques, déontologiques et juridiques . respecter les droits des autres chercheurs et de toute personne risquant d'être affectés par sa recherche . respecter les règles de probité, de confidentialité, d'anonymat et de propriété intellectuelle, dont le droit d'auteur et les brevets
6. Analyser ses résultats et les discuter au regard de la littérature	<ul style="list-style-type: none"> . faire la synthèse ou l'intégration de ses travaux de recherche . analyser de façon critique ses résultats et ceux des autres . formuler des idées originales à partir des informations recueillies . élaborer son propre point de vue et justifier ses choix . situer ses travaux dans son champ de recherche . défendre ses conclusions et les retombées de ses résultats
7. Transmettre ses connaissances	<ul style="list-style-type: none"> . présenter un travail de rédaction témoignant de sa capacité à traiter d'un problème d'une complexité appropriée au niveau de la maîtrise, dans le format et selon les normes de la discipline et de l'établissement . construire une argumentation cohérente en énonçant ses idées avec rigueur et en structurant ses arguments de façon claire et concise . appliquer les standards de communication en contexte universitaire . exercer sa responsabilité d'expert du sujet de sa recherche

Dispositions, capacités ou aptitudes à mobiliser en contexte universitaire et autres milieux de recherche

- . volonté d'aller au-delà des connaissances et des pratiques actuelles
- . ouverture à la critique pour en tirer profit
- . autodiscipline, motivation et rigueur
- . autonomie en faisant des choix et en justifiant ses décisions relativement à son projet
- . gestion du stress associé aux échéances, aux résultats ainsi qu'aux relations interpersonnelles
- . reconnaissance de la valeur des idées nouvelles et de l'impact de la recherche pour le développement de la société
- . formulation de commentaires et de critiques avec considération et rigueur dans la limite de ses connaissances
- . adaptation de son discours à des auditoires diversifiés
- . utilisation de différents moyens de communication qui font appel à une diversité d'outils
- . utilisation pertinente d'outils numériques pour appuyer le développement de ses compétences professionnelles et complémentaires

B. Compétences complémentaires à développer pendant sa formation selon ses objectifs d'insertion professionnelle

Énoncé de compétence	Manifestations de la compétence
1. Reconnaître la valeur et les limites de ses compétences et de ses expériences	<ul style="list-style-type: none"> . solliciter l'avis de personnes compétentes dans le domaine afin de disposer d'autres points de vue . tirer parti des avis de ses pairs, d'un superviseur, ou d'un chercheur plus avancé . examiner ses performances et son expérience d'apprentissage de la recherche afin d'identifier ce qu'il faudrait améliorer
2. S'engager dans une démarche d'apprentissage et d'amélioration continue afin de développer son expertise et de maintenir son employabilité	<ul style="list-style-type: none"> . reconnaître les éléments transférables de sa formation, de ses compétences et de son expérience afin de les valoriser auprès des employeurs potentiels ou de ses supérieurs . savoir chercher et reconnaître les possibilités de carrière au sein et en dehors du milieu universitaire . se fixer des objectifs de carrière, identifier ses besoins de formation et prendre les moyens pour tenir à jour ses connaissances ou améliorer ses compétences . développer et maintenir constamment à jour le relevé de ses réalisations et de ses diverses expériences
3. Initier la mise en place de son réseau professionnel	<ul style="list-style-type: none"> . s'adapter à la dynamique des rapports entre les personnes en milieu de recherche et de travail . apporter une contribution lors de réunions de recherche (séminaires, ateliers, conférences, réunions d'équipe, etc.) . faire preuve d'initiative au sein de l'équipe et entretenir sa dynamique . développer et maintenir des relations professionnelles productives avec son superviseur, ses mentors, ses collègues et ses pairs . utiliser des réseaux personnels et les réseaux sociaux pour des échanges relatifs à ses activités professionnelles . s'intégrer à des communautés de pratique, des réseaux de coopération . contribuer à la réussite des travaux d'équipes . engager le dialogue avec les pairs de sa communauté scientifique et les utilisateurs des résultats de recherche . s'ouvrir à l'international et en saisir les opportunités de collaboration lorsqu'elles se présentent
4. S'exercer au travail de chercheur dans une diversité de milieux	<ul style="list-style-type: none"> . développer sa compréhension des enjeux sociaux, politiques, économiques et culturels en lien avec son champ de recherche . identifier les programmes de bourses et de soutien financier existants, leurs orientations et leurs priorités . rédiger sa propre demande de bourse sous la supervision de son directeur de recherche . valoriser les retombées potentielles de sa recherche . s'intéresser au processus d'exploitation stratégique, sociale ou commerciale des données ou des résultats de recherche . saisir les occasions de préparer et de donner des présentations orales scientifiques de qualité . présenter certains aspects de sa recherche lors d'événements publics . apporter une aide à la supervision de projets de recherche . apporter une contribution à l'enseignement . contribuer au développement d'idées innovantes . apprécier l'apport de l'interdisciplinarité à l'innovation . mettre sa formation à la recherche et son expertise au service des collectivités en vue de répondre à certains de leurs besoins

Objectif du doctorat :

Mener de façon autonome et experte un projet de recherche qui apporte une contribution originale à la connaissance, à l'interprétation ou au développement scientifique, technologique ou artistique

Mode de formation privilégié :

Atteinte de l'objectif principalement par la réalisation autonome d'un projet de recherche contribuant à l'avancement des connaissances du domaine

A. Expertise professionnelle et connaissances spécialisées sanctionnées par le diplôme

Énoncé de compétence	Manifestations de la compétence (enseignée, évaluée et maîtrisée)
1. Exploiter efficacement l'information et les ressources documentaires pertinentes à son domaine de recherche	<ul style="list-style-type: none"> . exploiter des systèmes d'acquisition, de collecte d'informations et de veille à l'aide des technologies de l'information pour réaliser une recherche documentaire exhaustive . adapter les méthodes et les techniques de collecte et d'analyse existantes ou en concevoir de nouvelles . évaluer la qualité, l'intégrité et l'authenticité des informations et des résultats de recherche . évaluer la fiabilité, la réputation et la pertinence des sources . collecter et archiver efficacement l'information afin de conserver durablement les données ou les sources premières et secondaires
2. Approfondir un sujet de recherche afin d'aller au-delà des connaissances et des pratiques actuelles	<ul style="list-style-type: none"> . remettre en question ses idées et les opinions dominantes dans son domaine de recherche afin d'examiner de nouvelles avenues . exploiter un corpus de recherche pour générer de nouvelles idées, théories ou perspectives . proposer des hypothèses ou des objectifs de recherche originaux en s'appuyant sur les progrès récents et sur les perspectives de développement de sa discipline ou de son domaine de recherche . formuler une proposition de recherche structurée témoignant d'une excellente maîtrise de la langue associée à son domaine
3. Approfondir, adapter ou concevoir des méthodes de recherche ou d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> . perfectionner sa connaissance de la méthodologie de recherche ou de l'appareil théorique en appliquant les principes, les méthodes et les techniques à la problématique ou à l'hypothèse formulée dans son projet . maîtriser les méthodes d'analyse des données . justifier le choix de méthodes de recherche parmi celles qui s'appliquent dans son domaine . motiver l'adaptation ou la conception d'une nouvelle méthode de recherche ou d'une nouvelle technique d'analyse . mettre en place des dispositifs de validation des résultats de recherche
4. Assurer de façon autonome la gestion de son projet de recherche	<ul style="list-style-type: none"> . établir un plan de collaboration avec son directeur de recherche afin de planifier les étapes, les échéances et les productions attendues de son projet de recherche . faire preuve d'autonomie, d'initiative et de jugement dans la planification, la révision ou la réorientation des activités à réaliser . identifier les étapes qui peuvent remettre en cause l'ordre ou le délai de réalisation des activités de recherche et de rédaction et ajuster ses priorités en conséquence . mobiliser ses ressources et gérer son temps efficacement pour produire les résultats exigés dans les délais prévus
5. Assurer le respect des normes, des règles d'éthique, d'intégrité et favoriser l'exercice de pratiques reconnues en recherche et en diffusion des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> . participer par son attitude, ses comportements, ses travaux et ses activités de recherche à la responsabilité sociale de l'université . situer l'impact de ses recherches sur la société et sur l'environnement dans une perspective de développement durable . appliquer et promouvoir le cadre de référence des trois organismes subventionnaires canadiens sur la conduite responsable de la recherche . identifier les risques d'infraction ou de contravention et contribuer à leur gestion adéquate selon les normes ou politiques applicables . préserver activement la santé et la sécurité . détecter des obligations éthiques et juridiques concurrentes et apprendre à gérer ces dilemmes avec probité
6. Éprouver la valeur de ses résultats parmi les nouvelles connaissances dans son domaine de recherche	<ul style="list-style-type: none"> . collaborer à résoudre des problèmes complexes . développer une pensée critique indépendante et innovante . évaluer la qualité, la pertinence et l'impact potentiel d'autres recherches . évaluer l'impact et les retombées de ses propres activités de recherche . s'exercer à prendre position et à défendre ses idées devant un public critique . recevoir les critiques de ses pairs, de ses superviseurs et des chercheurs afin de cibler rapidement ce qui doit être révisé ou mieux défendu . s'impliquer dans des débats et affronter la controverse en visant l'évolution des connaissances
7. S'engager dans un processus de partage et de transfert de connaissances et d'expertises dans une variété de situations	<ul style="list-style-type: none"> . présenter et soutenir une thèse témoignant d'une recherche majeure et originale sur un problème intellectuel complexe, dans le format et selon les normes de la discipline et de l'établissement . contribuer aux processus de diffusion savante dans une variété de lieux et de formats . communiquer à l'oral et à l'écrit dans un style adapté à l'objectif et au contexte pour des spécialistes et des non-spécialistes . exercer sa responsabilité d'agir à titre d'expert de son domaine

Dispositions, capacités ou aptitudes à mobiliser en contexte universitaire et de recherche

- . ouverture à la critique pour en tirer profit
- . autodiscipline, motivation et rigueur
- . autonomie en faisant des choix et en justifiant ses décisions relativement à son projet
- . gestion du stress associé aux échéances, aux résultats ainsi qu'aux relations interpersonnelles
- . reconnaissance de la valeur des idées nouvelles et de l'impact de la recherche pour le développement de la société
- . formulation de commentaires et de critiques avec considération et rigueur dans la limite de ses connaissances
- . adaptation de son discours à des auditoires diversifiés
- . utilisation de différents moyens de communication qui font appel à une diversité d'outils
- . utilisation pertinente d'outils numériques pour appuyer le développement de ses compétences professionnelles et complémentaires

B. Compétences complémentaires à développer pendant sa formation selon ses objectifs d'insertion professionnelle

Énoncé de compétence	Manifestations de la compétence
1. Reconnaître la valeur et les limites de ses compétences et de ses expériences	<ul style="list-style-type: none"> . solliciter l'avis d'experts reconnus dans le domaine afin d'enrichir et de comparer ses propres points de vue . examiner ses performances et son expérience en recherche afin d'identifier ce qu'il faudrait améliorer
2. S'engager dans une démarche d'apprentissage et d'amélioration continue afin de développer son expertise et de maintenir son employabilité	<ul style="list-style-type: none"> . reconnaître les éléments transférables de sa formation, de ses compétences et de son expérience afin de les valoriser auprès des employeurs potentiels ou de ses supérieurs . savoir chercher et reconnaître les possibilités de carrière au sein et en dehors du milieu universitaire . se fixer des objectifs de carrière, identifier ses besoins de formation et prendre les moyens pour tenir à jour ses connaissances ou améliorer ses compétences . développer et maintenir constamment à jour le relevé de ses réalisations et de ses diverses expériences
3. Développer et consolider son réseau professionnel en recherche	<ul style="list-style-type: none"> . s'adapter à la dynamique des rapports entre les personnes en milieu de recherche et de travail . contribuer activement aux réunions de recherche (séminaires, ateliers, conférences, réunions d'équipe, etc.) . faire preuve d'initiative au sein de l'équipe et entretenir sa dynamique . développer et maintenir des relations professionnelles productives avec son superviseur, ses mentors, ses collègues et ses pairs . évoluer au sein d'une communauté scientifique ou artistique en faisant preuve de respect envers ses collègues . s'assurer une place significative sur le web afin d'avoir un impact dans son domaine de recherche et utiliser des réseaux personnels ou sociaux pour des échanges relatifs à ses activités professionnelles . s'engager dans les sociétés savantes, les organismes publics, les communautés de pratique et les réseaux de coopération . exercer un certain leadership dans le cadre de projets interdisciplinaires . coproduire des résultats avec les leaders de son domaine de recherche . développer des collaborations qui vont au-delà des divergences scientifiques
4. Exercer sa profession de chercheur dans une diversité de milieux	<ul style="list-style-type: none"> . saisir les occasions de susciter, promouvoir et animer des discussions sur des résultats de recherche (forums, congrès, colloques), y compris dans le cadre d'activités de transfert et de vulgarisation . valoriser les interactions de la recherche et de l'enseignement . superviser la formation à la recherche aux cycles supérieurs . contribuer à l'enseignement universitaire à tous les cycles . participer à la gestion des ressources humaines et financières d'un projet ou d'une équipe de recherche . favoriser par ses travaux et sa pratique l'innovation sociale ou technologique et la créativité . participer à l'interdisciplinarité en favorisant la discussion et la collaboration avec des pairs et des collègues d'autres disciplines . développer une compréhension plus large du monde de la recherche, sur le plan national et international . affiner sa compréhension de la structure organisationnelle, des ressources et des infrastructures de recherche . connaître les sources existantes de soutien de la recherche, leurs orientations, leurs priorités afin de développer des stratégies de financement efficaces, individuellement et en équipe . s'engager dans le processus d'exploitation stratégique, sociale ou commerciale des données ou des résultats de recherche . préserver le rôle de la recherche et du leadership des chercheurs dans l'élaboration de politiques . alimenter l'enseignement et la recherche universitaire en maintenant des liens productifs avec l'industrie, le milieu des affaires, les organismes publics, parapublics, gouvernementaux et non gouvernementaux . mettre sa formation à la recherche et son expertise au service des collectivités nationales et internationales en vue de répondre à certains de leurs besoins . s'exprimer avec autorité dans son domaine de recherche en situant avec exactitude les frontières de son expertise